

MÉMOIRE DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS SUR LE PROCHAIN PLAN DE LUTTE À LA PAUVRETÉ ET À L'EXCLUSION SOCIALE

Déposé par Les Banques alimentaires du Québec, juin 2023

QUI SOMMES-NOUS?

Depuis 35 ans maintenant, notre organisme, **Les Banques alimentaires du Québec (BAQ)**, joue un rôle clé pour nourrir les personnes vulnérables. Nous sommes à la tête d'un formidable réseau provincial composé de **32 membres** régionaux autonomes, souvent appelés Moisson, qui desservent en denrées plus de **1200 organismes communautaires locaux affiliés** offrant de l'aide alimentaire.

Nos membres partout au Québec



Membres Moisson

- 1 Centre de bénévolat et Moisson Laval / Laval
- 2 Moisson Laurentides / Blainville
- 3 Moisson Rive-Sud / Boucherville
- 4 Centre de bénévolat de la Vallée-de-l'Or / Val-d'Or
- 5 Moisson Mauricie / Centre-du-Québec / Trois-Rivières
- 6 Moisson Saguenay-Lac-St-Jean / Saguenay
- 7 Moisson Beauce / St-Georges
- 8 Moisson Montréal / Montréal
- 9 Moisson Sud-Ouest / Salaberry-de-Valleyfield
- 10 Moisson Estrie / Sherbrooke
- 11 Moisson Outaouais / Gatineau
- 12 Moisson Vallée-Matapédia / Amqui
- 13 Moisson Kamouraska / La Pocatière
- 14 Moisson Québec / Québec
- 15 Ressourcerie Bernard-Hamel / Rouyn-Noranda
- 16 Moisson Lanaudière / Joliette
- 17 Moisson Rimouski-Neigette / Rimouski
- 18 SOS Dépannage / Moisson Granby / Granby
- 19 Moisson Mitis / Mont-Joli

Membres Associés

- 1 Centre communautaire Pro-Santé / Baie-St-Paul
- 2 Carrefour communautaire de Chibougamau / Chibougamau
- 3 Comptoir alimentaire L'Escal / Baie-Comeau
- 4 Centre d'action bénévole de Port-Cartier / Port-Cartier
- 5 Comptoir alimentaire de Sept-Îles / Sept-Îles
- 6 Accueil Blanche-Goulet de Gaspé / Gaspé
- 7 Centre d'action bénévole Ascension-Escuminac / Matapédia
- 8 Centre d'action bénévole de l'Estran / Grande-Vallée
- 9 Collectif Aliment-Terre / Paspébiac
- 10 Partage / Sainte-Anne-des-Monts
- 11 Source alimentaire Bonavignon / Maria
- 12 Entraide communautaire des Îles / Cap-aux-Meules
- 13 Maison d'aide et d'hébergement de Fermont / Fermont



Une grande variété d'organismes communautaires se reposent sur notre approvisionnement pour répondre aux besoins de la population : comptoirs alimentaires, services de collations pour les enfants, cuisines collectives, popotes roulantes, restaurants communautaires, maisons d'hébergement pour femmes, centres d'aide pour les immigrants, etc.

La portée de nos activités ainsi que notre contact avec les différentes réalités régionales et locales à travers le Québec font de nous **des experts de l'aide alimentaire et des leaders de la lutte contre l'insécurité alimentaire**.

Ce présent mémoire se concentrera davantage sur des propositions pour aider et réduire le nombre effarant de Québécois et Québécoises qui ne mangent pas à leur faim.

1. MESURES STRUCTURANTES DE LUTTE À LA PAUVRETÉ

CONSTATS

L'action de notre réseau est dédiée à la lutte contre l'insécurité alimentaire. Bien sûr, celle-ci s'inscrit dans la discussion plus large de lutte à la pauvreté.

Les organismes d'aide alimentaire sont aux premières loges des effets de la pauvreté, dont l'insécurité alimentaire est un **symptôme**. Quand des personnes, contre leur gré, doivent réduire la quantité et la qualité de leur alimentation et celle de leur famille, c'est l'expression d'une détresse financière et d'une absence de choix auxquelles nous devons mieux répondre en tant que société.

Surtout, il ne faut pas négliger l'impact psychologique et physique de l'insécurité alimentaire. Il est difficile d'envisager de nouvelles solutions de sortie de la pauvreté (par exemple, la recherche d'un emploi) quand la faim nous tenaille. La diminution de la pauvreté diminuerait certainement l'insécurité alimentaire parmi la population, mais inversement, l'élimination de la faim serait un frein de moins dans le parcours des personnes en situation de pauvreté.

Les séquelles de la pandémie et la hausse subséquente de l'inflation conduisent à un appauvrissement des populations déjà vulnérables. Selon l'IRIS, le revenu nécessaire pour atteindre un niveau de vie exempt de pauvreté a augmenté plus rapidement que le taux d'inflation officiel dans la dernière année. Le récent rapport du Bureau du directeur parlementaire du budget du Canada tire des conclusions allant de la même sens : « Au terme de cette étude, il observe que les ménages gagnant les revenus les plus faibles ne peuvent pas faire face à la hausse du coût de la vie par l'entremise de leurs propres sources de revenu; les transferts gouvernementaux contribuent largement à la préservation de leur pouvoir d'achat. » **Nos membres sur le terrain voient de nombreux nouveaux visages fréquenter les ressources en aide alimentaire.**

PROPOSITIONS

La réduction durable de l'insécurité alimentaire et sa prévention doivent passer par une amélioration du filet social québécois. Nous appuyons donc des solutions qui augmenteraient le pouvoir d'achat des personnes moins nanties grâce à des **mesures de redressement de leurs revenus et d'allègement du coût de la vie**.

Les mesures possibles pour y arriver sont nombreuses. Cependant, de notre expérience terrain, nous sommes à même de constater qu'il serait pertinent que le gouvernement s'intéresse plus intensivement aux sphères d'action suivantes :

Logement : L'accès à la propriété et, surtout, le coût inaccessible des loyers sont liés à l'insécurité alimentaire. Quand se loger prend une place grandissante dans le budget d'un ménage, des choix impossibles doivent être faits. Plusieurs usagers de l'aide alimentaire optent pour sacrifier leur budget d'épicerie, qui est compressible, face à une obligation comme payer son loyer ou son hypothèque.

- En 2022, les locataires de logements privés représentaient 64,9 % des ménages ayant reçu des paniers de provisions dans notre réseau ;¹
- Un seul adulte pour payer le logement? 41,2 % des ménages ayant reçu des paniers de provisions étaient des adultes vivant seuls et 18,6 % étaient des familles monoparentales.

Salaires : Un revenu d'emploi à temps plein au salaire minimum devrait permettre de vivre décemment hors de la pauvreté, mais c'est rarement le cas. De plus en plus de personnes en emploi doivent fréquenter les services d'aide alimentaire.

- En 2022, 15,5 % des ménages ayant reçu un panier de provisions déclaraient un emploi comme source principale de revenus ;
- Ceci représente une hausse de 37 % depuis 2019.

Aide sociale : La majoration des prestations de l'aide sociale et leur indexation trimestrielle à l'inflation galopante vécue actuellement sont nécessaires. Il est connu que ces prestations ne permettent pas de franchir, et de loin, le seuil de pauvreté.

- En 2022, 44,4 % des ménages ayant reçu un panier de provisions déclaraient l'aide sociale comme source principale de revenus.

À travers ces mesures, il faudrait réfléchir dans une perspective intersectionnelle à comment soutenir les femmes, les minorités sexuelles, les personnes racisées, les personnes en situation de handicap ainsi que les Premières Nations, qui sont plus susceptibles de vivre de l'insécurité alimentaire.

2. SOUTIEN D'URGENCE POUR L'APPROVISIONNEMENT DE L'AIDE ALIMENTAIRE

CONSTATS

Les plus récentes données disponibles nous indiquent que l'insécurité alimentaire connaît une forte hausse dans la province. En 2021, elle affectait près de 1,25 million de Québécois et Québécoises². Bien sûr, ceci se reflète dans la fréquentation des organismes d'aide alimentaire. Notre réseau doit faire face à **une demande jamais vue de son histoire**. Les personnes aidées sont plus nombreuses et reviennent aussi plus fréquemment.

- Notre réseau répond à **2,2 millions de demandes par mois**, soit une hausse de 20 % entre 2021 et 2022 ;
- Ceci représente **671 000 personnes aidées en un mois**, soit une hausse de 33 % entre 2019 et 2022.

¹ Dans ce mémoire, toutes les données sur les usagers de l'aide alimentaire sont tirées de notre étude annuelle, le Bilan-Faim Québec 2022 (statistiques récoltées en mars 2022).

² Billet complémentaire : <https://www.observatoiredesinegalites.com/fr/blogue/l-insecurite-alimentaire-en-hausse-au-quebec> du rapport *La faim justifie des moyens* de L'Observatoire québécois des inégalités

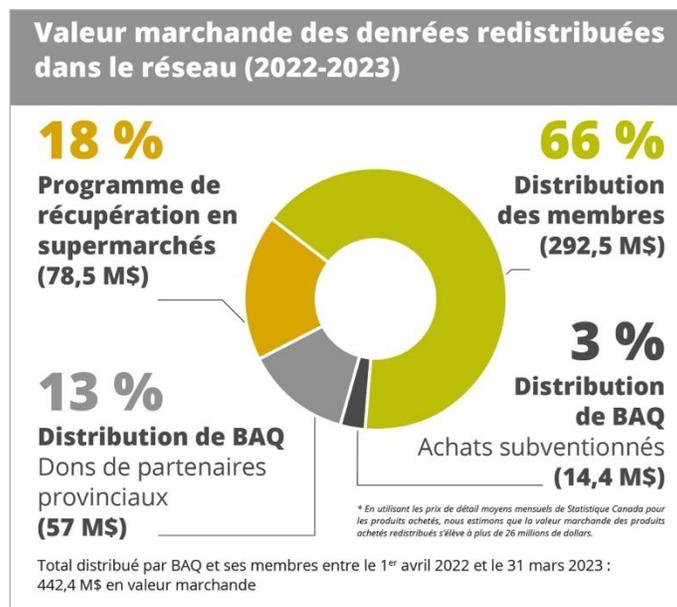
Les demandes auxquelles le réseau répond se divisent en trois grandes catégories de services : le dépannage alimentaire (paniers de provisions), les repas et les collations. Toutes les catégories ont connu une croissance dans les dernières années.

- À travers tous les services, 34 % des personnes aidées sont des enfants.

L'ampleur du nombre de personnes aidées et l'augmentation des besoins exprimés entraînent **une pression énorme** sur notre réseau. Nous ne voulons laisser personne derrière. Cependant, l'approvisionnement en denrées est de plus en plus difficile. La quantité et la variété des aliments offerts sont déjà affectées. **En 2022, 62 % des organismes du réseau avaient déclaré manquer de denrées.**

Auparavant, le modèle du réseau reposait essentiellement sur les dons de denrées. Maintenant, les achats sont une nécessité face au gouffre entre l'ampleur de la demande et la stagnation de l'approvisionnement.

Notre organisme traite et partage équitablement les dons et les achats de nourriture d'ampleur provinciale vers les Moissons. En 2022-2023, ces dons de denrées avaient une valeur de 135,5 millions de dollars, qui se sont ajoutés aux achats à une hauteur de 14,4 millions de dollars effectués grâce aux fonds gouvernementaux spéciaux. Les Moissons sollicitent aussi activement les donateurs en denrées et en argent présents sur leur territoire. **Ce travail essentiel en amont permet aux 1200 organismes communautaires desservis par les Moissons d'avoir accès gratuitement à une source régulière d'aliments variés et nutritifs. Ils peuvent donc se concentrer sur leur mission principale : aider leurs usagers dans le besoin.** Ensemble, les 19 Moissons ont redistribué 43,8 millions de kilos de nourriture à leurs organismes accrédités en 2022-2023. C'est dire l'ampleur du besoin!



PROPOSITIONS

Notre réseau a toujours un besoin criant de denrées. En 2022-2023, les achats ont été possibles grâce aux précédents fonds gouvernementaux spéciaux, notamment les 8 millions de dollars offerts par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec. La grande qualité des aliments, la précieuse prévisibilité et le caractère salvateur de cet approvisionnement en denrées de base ont été soulignés à plusieurs reprises par les membres. Nous avons pu

obtenir des prix avantageux en achetant de façon groupée pour tout le réseau. **Nous souhaitons que le gouvernement du Québec continue de nous soutenir dans cette période critique.**

En janvier dernier, nous évaluons à 24 M\$ le budget nécessaire à l'achat de denrées en 2023 pour répondre à la demande. Les discussions se poursuivent avec le gouvernement et nous espérons que l'aide fournie permettra de répondre aux besoins.

3. MESURES D'ATTÉNUATION : L'IMPORTANCE DE FINANCER L'AIDE ALIMENTAIRE

CONSTATS

Nous reconnaissons que l'aide alimentaire est une mesure palliative ou d'atténuation de l'insécurité alimentaire. Dans la situation actuelle, il est cependant difficile d'imaginer un avenir proche où les Québécois et Québécoises sont à l'abri des difficultés systémiques et bénéficient d'un filet social assez solide pour être à l'abri de toute situation qui peut mener à un organisme d'aide alimentaire.

Entretemps, les banques alimentaires demeurent nécessaires, voire vitales. Alors que plusieurs considèrent l'aide alimentaire comme un simple pansement, nous osons dire que nous sommes un garrot. La faim n'est pas une petite blessure! C'est un besoin essentiel non répondu qui peut occulter tout le reste. L'objectif premier de l'aide alimentaire est donc de procurer un soulagement immédiat à la faim, mais les organismes font aussi beaucoup plus.

L'étude Parcours de la Chaire de recherche du Canada sur les approches communautaires et inégalités de santé indique que le recours aux banques alimentaires est l'une des dernières stratégies utilisées par les personnes en insécurité alimentaire pour s'approvisionner : 46 % des nouveaux demandeurs d'aide alimentaire sont en insécurité alimentaire grave à ce moment. **Les banques alimentaires sont la porte d'entrée dans les organismes communautaires pour 85,6 % des nouveaux demandeurs** de l'étude. Justement, parmi les organismes de notre réseau, **46,8 % offrent aux usagers un service de référencement vers des organismes spécialisés qui pourront répondre à d'autres problématiques de vie.**

Il y a aussi d'autres programmes ou services complémentaires offerts directement dans les organismes du réseau :

PROGRAMMES OU SERVICES COMPLÉMENTAIRES OFFERTS	% DES ORGANISMES DU RÉSEAU QUI LES OFFRENT
Formation ou éducation	28,3 %
Préparation de déclarations de revenus	24,1 %
Autre programme de prévention/soutien	23,8 %
Hébergement	19,5 %
Autre programme pour enfants	19,2 %
Aide au logement	18,4 %
Jardin collectif/communautaire	17,8 %
Aide à la recherche d'un emploi	17,3 %
Service en santé mentale	16,3 %
Et plus.	

Les banques alimentaires assurent un besoin essentiel des personnes en situation de vulnérabilité : celui de se nourrir. Ensuite, elles peuvent utiliser leurs énergies à d'autres priorités pour se sortir de leur précarité.

Nous sommes inquiets pour l'avenir, alors que les incertitudes économiques, les craintes d'une récession et les impacts à long terme de la pandémie et de l'inflation nous laissent croire que **les personnes fragilisées auront encore besoin de soutien pendant longtemps**. Après la crise économique de 2008, soit la dernière fois que notre réseau a connu une hausse aiguë de la demande, les besoins pour les services d'aide alimentaire ne sont jamais redescendus.

Le financement des organismes communautaires est cependant insuffisant depuis des décennies. Leur précarité est accentuée aujourd'hui par la hausse des besoins auxquels ils doivent répondre et par l'inflation qui augmente leurs coûts de fonctionnement.

L'ampleur de la demande en aide alimentaire et du nombre d'organismes communautaires desservis par nos membres Moisson fait de ces derniers de véritables centres de distribution alimentaire! **Des opérations d'envergure sont nécessaires afin de récupérer, d'entreposer et de distribuer efficacement d'énormes quantités de denrées à travers le territoire jusqu'aux gens dans le besoin**. C'est dire que chaque Moisson doit payer des employés professionnels certifiés, des espaces d'entreposage réfrigérés de milliers de pieds carrés, de l'équipement spécialisé, une flotte de camions et le carburant pour les garder sur la route, etc. Les Moissons s'insèrent dans une chaîne d'approvisionnement commerciale, mais n'ont pas les ressources équivalentes.

Le seul financement gouvernemental récurrent offert à nos membres est par le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Celui-ci est malheureusement loin d'être suffisant pour soutenir ces coûts, et ce, depuis des années. Le PSOC semble conçu pour soutenir de plus petits organismes communautaires opérant à moindres frais, et non des organisations de notre envergure. En effet, **le PSOC couvrirait seulement 10 % des coûts d'exploitation des Moissons du Québec en 2022-2023**. Dans certaines régions, le financement à la mission par le PSOC peut être particulièrement difficile à obtenir pour les Moissons qui ne font pas d'aide directe à la personne.

PROPOSITIONS

Nos membres Moisson sont des alliés au quotidien des divers organismes d'aide alimentaire sur le territoire qu'ils desservent. Ainsi, nous soutenons les demandes exprimées par les organismes communautaires qui font de l'aide directe à la population, notamment : **un meilleur financement à la mission**, plutôt que l'exigence pour plusieurs de devoir soumettre de nouveaux projets innovants à financer, **un besoin de pérennité du financement, et une meilleure collaboration entre les différents ministères concernés par l'insécurité alimentaire**.

Pour ce qui concerne le financement juste de nos membres, la question se pose : alors que chaque Moisson soutient quotidiennement des dizaines, voire des centaines d'organismes communautaires, comment accorder un financement qui reflète cette position unique? Soulignons également que le PSOC est géré avec des enveloppes régionales. La Moisson du territoire est donc malheureusement en « compétition » avec les propres organismes qu'elle dessert lors de l'attribution des fonds.

En situation de crise, la solidité des Moissons, par leurs opérations efficaces, leurs employés dévoués, leurs partenariats primordiaux, et bien plus encore, permet de protéger, d'accompagner et d'appuyer les plus petits organismes locaux, souvent précaires. Nous l'avons démontré pendant la crise du verglas de 1998, dans les grandes inondations printanières, bien sûr avec la pandémie, et nous le vivrons assurément de nouveau. **Dans chaque région du Québec, les Moissons sont donc des maillons cruciaux de la chaîne de l'aide alimentaire. Il faut les soutenir et les aider à aider la population québécoise dans le besoin**.

4. INCITATIFS POUR LES DONATEURS ET LUTTE AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

CONSTATS

Devant la hausse du recours aux organismes d'aide alimentaire et la stagnation des dons en denrées, **nous cherchons de nouvelles solutions d'approvisionnement pérennes**. À moyen terme, nous et nos membres souhaitons retourner à une situation où nous ne sommes pas dépendants de l'aide gouvernementale pour répondre aux besoins urgents de la population. **Plusieurs de ces solutions impliquent de créer de nouveaux partenariats innovants avec des entreprises du secteur agroalimentaire, qui auront aussi souvent comme effet de réduire le gaspillage alimentaire.** Parmi ceux-ci, nous pouvons déjà penser à un programme de récupération dans les champs avec l'Association des producteurs maraichers du Québec, un partenariat avec l'entreprise d'entreposage congelé Congebec, l'augmentation de la capacité de conditionnement et de transformation du réseau pour pouvoir accepter des dons en vrac d'entreprises comme Nortera, et plusieurs autres. Nous souhaitons également continuer de faire grandir nos précieux programmes de dons dédiés existants, comme ceux avec les Producteurs de lait du Québec et avec les Producteurs de légumes de transformation du Québec, et en créer de nouveaux.

Souvent, des frais doivent être engagés par un donateur pour pouvoir donner des aliments qui seraient autrement gaspillés. Par exemple, un producteur a des légumes de catégorie B laissés aux champs, ou un transformateur doit traiter un surplus de lait brut, etc. **Ces donateurs seraient prêts à nous donner ces denrées qui ont une belle valeur, mais les frais à dépenser pour pouvoir donner les découragent.**

Des crédits d'impôt sont possibles pour ceux qui nous donnent. Il y a aussi une majoration prévue pour les dons de produits agricoles par un producteur agricole reconnu ou pour les dons de produits alimentaires par une société ou une société de personnes qui exploitent une entreprise de transformation des aliments, lorsque ces dons sont faits à un organisme de bienfaisance enregistré qui est soit Les Banques alimentaires du Québec, soit l'un de ses membres Moisson ou encore l'un de ses membres associés.

PROPOSITIONS

La mesure fiscale propre à notre réseau gagnerait à être mieux publicisée au sein du secteur agroalimentaire. Nous encourageons également le gouvernement à **bonifier les mesures fiscales liées à la déductibilité des dons pour favoriser les dons en denrées alimentaires et en argent pour Les Banques alimentaires du Québec, ses membres ou membres associés.**

Toute forme d'incitatif gouvernemental qui permettrait aux entreprises de limiter le gaspillage et de donner plutôt les aliments recherchés par les organismes d'aide alimentaire est la bienvenue. En plus de soutenir les plus démunis, ce serait une voie intéressante pour diminuer le gaspillage alimentaire.

CONCLUSION

Notre réseau est composé d'organismes régionaux qui se démarquent par leur connaissance pointue de l'insécurité alimentaire sur leur territoire, leur expertise, leur efficacité et leur volonté d'innover pour aider leur communauté. Par notre travail quotidien, nous aidons des centaines de milliers de personnes vulnérables à manger à leur faim et à se sortir de leur situation de pauvreté. Nous souhaitons continuer de collaborer avec le gouvernement et les autres organismes communautaires afin d'imaginer et de créer un Québec où la pauvreté et l'exclusion sociale n'ont pas leur place.

RÉFÉRENCES ET SOURCES COMPLÉMENTAIRES

PUBLIÉES PAR LES BANQUES ALIMENTAIRES DU QUÉBEC OU SES PARTENAIRES

- Bilan-Faim Québec 2022 : https://banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2022/10/Bilan-faim_2022_F.pdf
- Rapport annuel 2022-2023 : https://banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2023/06/BAQ_RA_22_23-VF.pdf
- Mémoire prébudgétaire 2023 déposé au gouvernement du Québec : https://banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2023/02/LBAQ11_Memoire-prebudgetaire-2023_FINAL_LR.pdf
- Étude Parcours de la chaire CACIS : <https://chairecacis.org/etude-parcours>
- Recommandations de politiques de Banques alimentaires Canada : <https://foodbankscanada.ca/fr/eliminer-la-faim-au-canada/>

AUTRES

- Étude sur le revenu viable 2023 de l'IRIS : <https://iris-recherche.qc.ca/publications/revenu-viable-2023/>
- Rapport du directeur parlementaire du budget : <https://distribution-a617274656661637473.pbo-dpb.ca/436080f532aafd268027513325ba1442057680e0b0b099f81c77f839283f2b3e>
- Rapport *La faim justifie des moyens* de L'Observatoire québécois des inégalités : <https://cdn.ca.yapla.com/company/CPYMZxfbWTbVKVvSt3IBECIc/asset/files/La-faim-justifie-des-moyens.pdf>
 - Billet complémentaire : <https://www.observatoiredesinegalites.com/fr/blogue/l-insecurite-alimentaire-en-hausse-au-quebec>
- Billet d'opinion (EN) : <https://www.cbc.ca/news/canada/new-brunswick/opinion-alex-boyd-food-banks-1.6709285>

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter M. Martin Munger, directeur général, Les Banques alimentaires du Québec : martinmunger@banquesalimentaires.org